

N° 0201 du 15 au 21 Décembre 2015- Prix : 250 F CFA

**COP21 - ACCORD HISTORIQUE SUR LE CLIMAT:**

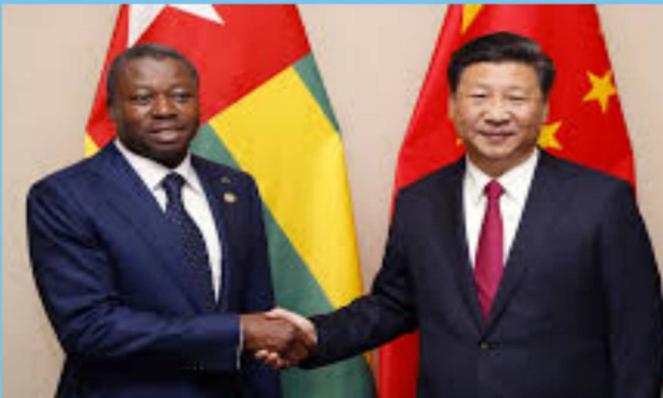
## 13 JOURS DE NÉGOCIATIONS POUR UN ACCORD EQUILIBRE ET JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT LE TOGO Y A JOUÉ SA PARTITION



François Hollande félicitant Ban Ki-Moon, Laurent Fabius (g) et Faure Gnassingbé (dt) pour leur implication dans les négociations de l'accord historique

**POLITIQUE / COOPÉRATION :**

## 12 Milliards FCFA de don de la Chine pour la construction du siège de l'Assemblée Nationale, l'axe Pékin-Lomé a le vent en poupe



Poignée de mains entre Faure Gnassingbé et Xi Jinping

**COP21**

Les impressions à chaud de  
Monsieur Olivier Atassé KABASSEMA,  
président de l'Association Initiative-  
Développement -Démocratie (IDD)



Olivier Atassa Kabasséma, président IDD

**ECONOMIE/CONSOMMATION :**

Progression sensible de 2,5% du  
niveau général des prix en Novembre  
2015 en glissement annuel



Tomates rondes (Pomme)" (+62,1%)

Lancement ce matin de la phase  
aérienne du Guichet unique par



P.8

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

**Météo**

Mardi 15 Décembre 2015  
Matin:  
Temps brumeux  
24°C  
Après-midi:  
Temps poussiéreux  
33°C

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER  
N° VERT  
**8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE  
N° VERT  
**8201**  
Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**EDITO**

# Merci à vous

EN CETTE fin d'année 2015 et à l'orée de la nouvelle 2016, toute l'équipe de notre Rédaction voudrait vous témoigner toute sa reconnaissance pour votre fidélité et surtout pour votre disponibilité à faire tous les mardis le voyage avec nous. Ceci malgré nos imperfections et nos insuffisances.

A tous ceux que nous avons écorché, égratigné, blessé de quelques manières que ce soit à travers nos écrits, nos commentaires, nos vérités, nous leur présentons toutes nos excuses.

Une chose est sûre : nous irons toujours vers la recherche de la vérité et de la pratique de la morale. Souffrez que nous ne nous abonnions à la bassesse, à l'immoralité, aux vices de ce monde et de l'Homme en général.

A tous ceux qui auraient tenté de nous décourager et de nous mettre les bâtons dans les roues, sachez et nous vous disons MERCI, que plutôt vous nous avez donné du TONUS pour aller de l'avant.

A toutes et à tous, nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et surtout Une Heureuse et Sainte Année 2016.

Merci pour votre fidélité sans cesse renouveler. On avance seulement.

**Crédo TETTEH**

**Libre opinion :**

## Les leçons du Burkina Faso (deuxième partie)

*LE RÉGIMENT de Sécurité Présidentielle (RSP) est mort, et vive le RSP version Rock Christian Marc Kaboré ! Le nouveau Président élu annonce la création d'une unité de Sécurité présidentielle et des institutions du Burkina FASO de 400 hommes, qui seront portés à un millier d'hommes à moyen et long terme ! Il a pour nom, le GSPR (Groupement de Sécurité et de Protection Républicain), et sera basé au camp NABA KOOM 2, le camp qu'occupait l'ex RSP, qui avait perpétré le coup d'Etat du 17 septembre dernier et qui avait été dissous!*

Un certain Dr David IHOU avait fustigé, au lendemain de ce coup d'Etat, l'irresponsabilité de la Commission de Réconciliation et de son Président, qui avaient recommandé la dissolution du RSP, ce qui a mis le feu aux poudres et provoqué ce coup d'Etat, qui a fait plusieurs morts et blessés! Le Dr IHOU s'était demandé, dans un article intitulé " QUAND COMPRENDRONS-NOUS LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE ? " pourquoi on annonce la dissolution d'un corps qui est mort de facto, avec l'élection d'un nouveau Président, qui devait se dérouler en octobre 2015 ? J'avais écrit, noir sur blanc, " Le RSP EST DE FACTO DISSOUS À L'ELECTION DU PRÉSIDENT PREVU INITIALEMENT LE 11 OCTOBRE ! "...

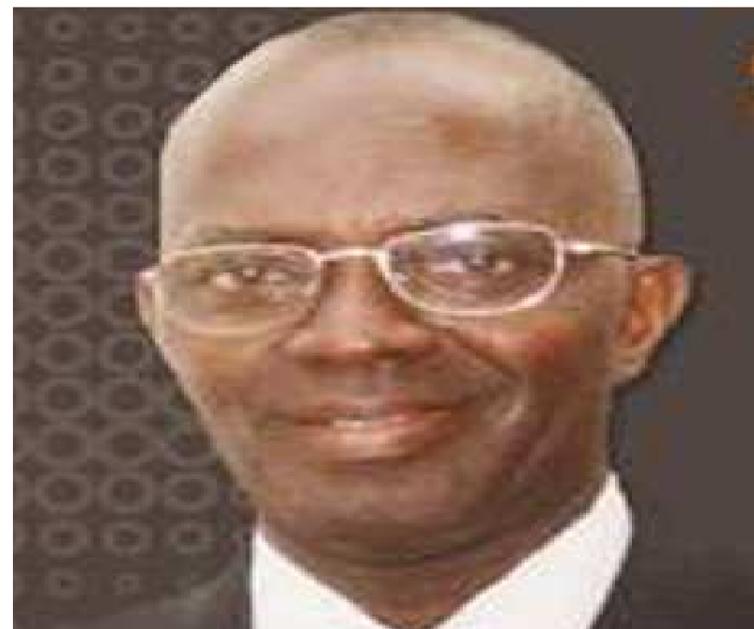
Et le Dr IHOU avait fait comprendre aux amateurs de la politique togolaise et burkinabé que si c'était lui qui est élu Président du Faso, c'est à lui de créer un nouveau RSP (appelez-le comme vous voulez) ! Cette dissolution surfétatoire a malheureusement causé encore des blessés et des morts et

on a beau les décorer post-mortem, ils sont bien morts, et c'est vraiment dommage !

Aujourd'hui, le GSPR est composé de militaires, de gendarmes et de policiers, comme l'avait suggéré le Dr IHOU, en donnant l'exemple d'un cas d'évaluation d'un corps de protection semblable, qui avait fait l'objet d'une évaluation d'une expertise à laquelle avait participé le Dr IHOU DAVID, quand il était agent secret ! Relisez mon article et on dirait que le nouveau Président burkinabé aussi l'a lu et a appliqué exactement ce qui y était exposé ! Tant mieux pour le Burkina et pour lui !

Aujourd'hui, le cas BURKINA FASO interpelle les Africains. Il nous faut réfléchir sérieusement, avant d'agir n'importe comment, et il faut que les leaders politiques mûrissent un peu sur le continent ! Il faut apprendre aux africains à voter OUI ou NON en fonction des enjeux, et ne pas à nonner tout le temps que les élections ne sont pas transparentes sur le continent! En 1994, lorsque deux leaders politiques ont décidé de jouer un jeu franc et sérieux, deux partis, l'UTD d'Edem Kodjo et le CAR de Me AGBOYIBO ont battu le tout puissant RPT du général Eyadema, en obtenant la majorité absolue à l'Assemblée nationale...

Aujourd'hui, l'opposition a battu, au Venezuela, les partisans d'HUGO CHAVES et de MADURO ! En BIRMANIE, la Ligue Nationale pour la Démocratie (LND) d'Aung San Suu Kyi a remporté la majorité absolue des sièges aux législatives, avec 348 sièges dans un pays où un quart des députés sont militaires non élus et le Président birman, Thein Sein et le chef des armées, Min Aung Hlaing, n'ont leurs yeux que pour



Dr David IHOU

pleurer ! Si on se prépare sérieusement et qu'on ne passe pas 4 ans à marcher à la plage comme le chef de file de l'opposition togolaise, Jean-Pierre Fabre, on peut battre n'importe quel adversaire !

Les fausses insurrections comme celles du Burkina Faso sont à mettre au panier des oubliettes, car, même si Blaise Compaoré s'était présenté à la dernière présidentielle, Rock Christian Marc Kaboré l'aurait emporté haut les mains au premier tour ! Les morts et les blessés sont à mettre sur le compteur des politiciens burkinabé...

Une question à 100 francs aux burkinabé et à certains rigolos de

mon pays :

" Si Rock Marc Christian Kaboré lance, dans trois mois, un référendum national pour porter le mandat présidentiel à 7 ans, ou le descendre à trois ans, pour les prochains scrutins présidentiels, les burkinabés vont ils brûler leur Parlement ? " ...

Ah, j'oubliais, le Parlement burkinabé a déjà cramé, parce que Blaise Compaoré voulait modifier, par référendum, un article de la Constitution du pays des Hommes Intègres et ils n'ont pas encore construit un nouveau !

**Dr David IHOU, Consultant en géopolitique et stratégie sécuritaire**

### Communiqué

La Rédaction de sera en congé de fin d'année à partir du 22 Décembre 2015. Elle vous retrouve le 05 Janvier 2016. Bonnes fêtes !!!

[www.worldinfo.tg](http://www.worldinfo.tg) l'actualité au Togo et dans le reste du monde.



Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

le numéro 1 des annonces au Togo

**Achat Immobilier**  
**Emplois Rencontres**  
**Véhicules Location**  
**Vente Plus...**

[www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

**LE MÉDIUM**  
Hédomadaire d'Informations #  
Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 37 86 99  
Courriel : [lemedium2013@yahoo.fr](mailto:lemedium2013@yahoo.fr)  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
René Beaugars  
**Infographie :** JPB  
**Crédit photos :** Kékéré Razak  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Reclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.

**POLITIQUE / COOPERATION :**

# 12 Milliards de FCFA de don de la Chine pour la construction du siège de l'Assemblée Nationale, l'axe Pékin-Lomé a le vent en poupe

*QUELQUES JOURS* après la fructueuse rencontre entre Faure Gnassingbé et le président Chinois Xi Jinping en marge du Forum de Coopération Chine -Afrique à Johannesburg, l'excellence des relations entre la Chine et le Togo vient de se révéler une fois encore avec une aide du pays du soleil levant au Togo parle biais d'un don de 12 Milliards de francs Cfa pour la construction du siège de l'Assemblée Nationale du Togo. Cette action de la Chine en faveur du Togo vient s'ajouter à une liste déjà bien longue depuis plusieurs décennies.

### Un partenariat qui date...

Pour ne pas retourner dans les années 70, 80 ou encore 90, époque où le Togo et la Chine bichonnaient leur relation avec des visites d'amitié des présidents des deux pays, il est intéressant de rappeler que le Togo a été un des membres fondateur de la FOCAC dont la première édition s'est tenue en 2000 et que le Togo a toujours participé de manière active aux réunions du Forum depuis sa mise en place.

En attendant la mise œuvre des nouveaux projets sur lesquels Faure Gnassingbé et Xi Jinping se sont planchés à Johannesburg, il convient de rappeler que ces dernières années, la Chine s'est illustrée au Togo à travers la réalisation de certaines infrastructures majeurs au Togo. La nouvelle aéroport de Lomé en est une preuve palpable, sans oublier le grand contournement de Lomé et le centre de distribution d'électricité de Sokodé.

Il faut relever dans la liste des réalisations chinoises au Togo, le Lycée scientifique de Tokoin inauguré récemment par le Faure Gnassingbé, les CHR de Kégué à Lomé et de Tomdè dans la ville de Kara, le centre pilote d'Agriculture de Zangera, etc. Il n'y a pas de doute que les populations du Togo profitent bien des retombées de l'excellence des relations Sino-togolaises.



Les Présidents togolais Faure Gnassingbé, chinois Xi Jinping et sudafricain Jakob Zuma

A Johannesburg, les priorités stratégiques annoncées par le Président chinois font corps à la vision de Faure Gnassingbé pour le développement économique du Togo à savoir le développement des infrastructures avec une participation active des sociétés chinoises (chemin de fer ; énergie ; numérique), la coopération financière et l'amélioration de la productivité agricole.

### Une vision commune du développement

Au sortir de l'entretien bilatéral que le Président Xi a accordé à Faure Gnassingbé, premier tête à tête accordé par le Président Chinois à un de ses homologues Africains, tous les observateurs ont reconnu que les discussions ont été très denses sur le fond. D'ailleurs, les échanges entre la délégation togolaise et chinoise ont duré plus longtemps que prévu.

Cet entretien a permis aux deux dirigeants de passer en revue des projets concrets pouvant faire l'objet d'un partenariat entre leurs pays :

L'énergie : avec le financement du projet de barrage d'Adjarala (147 megawatts) pour lequel le Président Chinois a marqué son accord.

L'industrie : pour lequel le gouvernement Chinois s'est engagé à encourager les entreprises Chinoises à investir dans des domaines variés tels les matériaux de construction, du textile, de la production alimentaire, ceci dans le but de favoriser l'émergence d'une industrie togolaise

Le développement économique : pour lequel le Gouvernement Chinois a marqué son intérêt pour le corridor ferroviaire Lomé Cinkassé. Ce projet qui vise à établir un corridor de développement autour de la ligne de chemin de fer à construire entre le port de Lomé et Cinkassé.

Toujours sur le plan économique, le Gouvernement Chinois a manifesté son intérêt pour la modernisation du Port de Lomé afin de poursuivre sa montée en valeur en tant que port de référence en Afrique de l'Ouest.

La paix et la sécurité : domaine dans lequel la Chine a redit sa volonté d'appui technique et financier à l'organisation du sommet sur la sécurité, la sûreté maritime et le développement en Afrique.

Le Togo a su convaincre la Chine sur son projet de corridor de développement intégré porté sur le développement économique mais

aussi le développement des populations.

En effet, les autorités de Lomé ambitionne de relier le port de Lomé aux pays de l'hinterland en installant tout au long d'une ligne de chemin de fer, les services et industries nécessaires à son fonctionnement optimal et à un niveau de service permettant de positionner le Togo comme un hub logistique générant des emplois pour des milliers de togolais.

Séduit par le projet togolais et la vision du chef de l'Etat, le Président Xi Jinping a donné des instructions claires pour que les ministères techniques et les entreprises chinoises avancent rapidement sur ces différents sujets et notamment sur les sujets portuaires et ferroviaires.

Il est donc indéniable que grâce à la diplomatie du concret que le Chef de l'Etat s'efforce de conduire, avec succès, vis-à-vis des principaux partenaires du Togo, la rencontre Faure Gnassingbé- Xi Jinping propulse la coopération Sino Togolaise dans une nouvelle ère, une ère de maturité fondée sur une relation équilibrée et sans complexe.

**Koudjoukabal**

## SOCIETE /Fête de Noël:

# Des kits festifs à 80 orphelins et enfants de ménages démunis à Atakpamé

*QUELQUE 80* orphelins et enfants issus de ménages démunis ont bénéficié à Atakpamé (environ 175 km au nord de Lomé) de kits festifs, dons du ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation.

Cette action initiée depuis 9 ans, s'inscrit dans le cadre du projet "Noël solidaire aux orphelins et aux enfants démunis".

Elle vise à apporter la joie aux enfants orphelins et démunis pendant la période des fêtes, afin qu'ils puissent vivre dans les mêmes conditions que leurs camarades vivant auprès des parents vivants. Ces kits sont composés notamment de jouets, de sacs de riz, de bouteille d'huile, de tomate en boîte, de sardine etc.



Photo de famille des bénéficiaires

Des milliers d'enfants sont en marge de cette période de jouissance et de fête, les parents n'ayant pas les moyens de leur offrir des cadeaux de Noël.

Conscient de cette situation, a souligné Mme Ali Bossa (directrice de l'Agence de Solidarité Nationale), le ministère de l'action

sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a mobilisé des moyens nécessaires pour venir en aide à ces enfants.

Selon elle, cette action vise aussi à inculquer aux enfants, l'esprit de partage, de l'amour du prochain de vivre ensemble, de la recherche de l'intérêt commun, le

respect de l'autre, de la citoyenneté, de la solidarité etc.

Mme Ali Bossa a également remercié les partenaires pour avoir permis au ministère de mener une telle opération. Cette dernière n'a pas manqué de prodiguer quelques conseils aux enfants. Elle les a surtout exhortés à cultiver l'excellence.

Amou M. Boyodi Koffi (directeur préfectoral de l'Action Sociale) a pour sa part, remercié le ministère et ses partenaires pour avoir offert cette joie aux enfants défavorisés.

Cette action du ministère de l'action sociale se poursuit sur l'ensemble du pays jusqu'au 25 décembre. Au moins 3.000 autres enfants bénéficieront de ces kits.

**Source : Savoir News**

## Zozo

### 3ÈME JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE À DIEU (JNRD) : FAURE GNASSINGBÉ N'A PAS MANQUÉ AU RENDEZ-VOUS

La 3ème édition de la Journée nationale de reconnaissance à Dieu (JNRD) a été célébrée ce dimanche au stade de Kégué (Lomé) à travers une grande prestation du groupe Salut et joie, des artistes de la chanson Gospel et des chorales de certaines églises de Lomé devant une forte mobilisation de la population togolaise.

Ce concert a vu la participation d'une forte délégation gouvernementale et le déplacement en personne du chef de l'Etat Faure Gnassingbé et du Premier ministre Komi Sélom Klassou.

" Notre seule vision en instaurant cette journée, c'est rendre gloire à Dieu. Evidemment, tous les chrétiens de notre pays ont compris que nous devons nous mettre ensemble pour aller dire merci à Dieu, donc l'événement est organisé en collaboration avec le corps du Christ au Togo, c'est-à-dire l'ensemble des femmes et hommes qui ont donné place au Seigneur dans leur vie ", a déclaré Kodjo Adédzé, président du comité d'organisation.

Les pasteurs des églises présents à ce grand rendez-vous de la JNRD, ont tour à tour imploré le pardon et la bénédiction de Dieu sur les (5) cinq régions du Togo et surtout pour que la paix revienne à Mango, une ville qui a connu il y a quelques jours des manifestations populaires suivies de la mort de 8 personnes. Durant quatre (4) heures, le groupe Salut et joie, seize (16) chorales et plusieurs artistes gospel comme Marte Audrey, Noëlie et John Gift ont fait trembler le stade de Kégué sous les cris de joie de la population qui a fait nombreuse le déplacement.

© Afrepress

### TERRORISME ET RADICALISME VIOLENT AU CENTRE D'UNE RENCONTRE À L'UL

Le terrorisme et surtout le radicalisme violent prend de l'ampleur. En témoignent les nombreuses attaques terroristes qui secouent les Etats, qu'ils soient occidentaux (Etats-Unis, France) ou africains (Mali, Nigeria). Cette situation prend de l'ampleur, au point d'infliger douleurs et souffrances à toutes les populations, avec leur cortège de victimes innocentes. Pour réfléchir profondément à la question et proposer des pistes de solutions, les enseignants chercheurs de l'Université de Lomé (UL), de Kara et de Dakar (Sénégal), appuyés par l'ancien Premier ministre

togolais, Me Joseph Kokou Koffigoh et l'Ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne au Togo (UE-Togo), Nicolas Berlanga-Martinez ont animé ce jeudi à l'Institut Confucius de l'UL une conférence-débat, sous le thème central : " liberté et terrorisme : quel contraste ? ". C'est à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) ce 10 décembre 2015. La rencontre a été organisée par le Centre de droit public à l'UL.

Tour à tour, les orateurs ont démontré que les droits de l'homme ne peuvent plus à eux seuls permettre de résoudre cette question récurrente du terrorisme et de son corollaire, le radicalisme violent.

" Face à ce phénomène qui prend de l'ampleur, il y a un certain nombre de normes d'essence interne et internationale qui sont prises et c'est de pouvoir les analyser, de voir la corrélation possible entre libertés fondamentales et la jougulation des droits de l'homme. Le droit seul ne peut pas permettre de surmonter le terrorisme. D'autres notions et concepts sont convoqués notamment la culture ; plus de démocratie, plus de tolérance et plus d'ouverture ", a déclaré Pr Dodzi Kokoroko, agrégé de droit à l'UL et Directeur du Centre de droit public.

© Afrepress

**Zozo**

**APPUI BUDGÉTAIRE DE L'UE AU TOGO : APRÈS L'ANNONCE, PLACE AUX CHOSES SÉRIEUSES**

Il y a quelques jours, l'Union européenne, l'un des cinq (5) partenaires financiers les plus réguliers du Togo, a notifié à ce dernier le décaissement d'une aide budgétaire de 14,8 millions d'euros, soit environ 10 milliards de francs CFA.

Ce vendredi, au Centre administratif des services financiers (CASEF), le protocole officialisant le décaissement de cet appui a été scellé entre le ministre de l'Economie et des finances et de la planification du développement, Adji Otèth Ayassor et l'Ambassadeur et chef de la Délégation de l'UE au Togo, Nicolas Berlanga-martinez.

C'est en présence de l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, Christoph Sander, du ministre togolais en charge de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou et des représentants de l'Assemblée nationale.

" C'est un signe de confiance. Nous appuyons les efforts du Togo qui est parvenu à rendre la dette plus soutenable. Le gouvernement s'efforce également de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques et d'être plus efficace pour améliorer les investissements publics ", a déclaré M. Berlanga-martinez à la fin de la cérémonie de signature des documents.

Cet appui budgétaire, a-t-il souligné, est conditionné à une série de modalités que le pays bénéficiaire devra respecter. Il s'agit, entre autres de la stabilité macroéconomique, des avancées dans la réforme des finances publiques, du financement de la politique de développement du pays et de transparence budgétaire.

Tout en rappelant que le geste démontre à suffisance que les relations entre l'UE et le Togo sont bonnes, le ministre des finances a rassuré le diplomate européen des dispositions prises par le gouvernement pour continuer à aller de l'avant. " Notre pays est parvenu à stabiliser le cadre macroéconomique, les efforts sont faits en matière d'assainissement des finances publiques. Il existe une vraie dynamique de réformes soutenue par le chef de l'Etat ", a-t-il conclu.

© Afreepress

**BOXE : PRINZ LORENZO, CHAMPION DU MONDE DES POIDS MOYENS GBC**

Le jeune boxeur togolais, Kouami Folly Kuegah, alias Prinz Lorenzo est désormais le champion du monde dans la catégorie des poids moyens Global boxing council (GBC).

Le Togolais est venu à bout par Knock out (KO) de son adversaire du jour, l'Azerbaïdjiens, Bakhtiyar Isgandarzada dans un combat âprement disputé entre les deux athlètes. Le combat a eu lieu en Cologne (ville d'Allemagne).

C'est la 9ème victoire par KO du boxeur togolais, Folly Kuegah Kouami en 13 combats internationaux.

En 2010, Kouami Folly Kuegah avait décroché le titre de champion WCO (intercontinental World Combat Organisation) dans la catégorie poids moyen. Il avait envoyé au tapis l'Allemand Joël Gomez au premier round.

© Afreepress

**COP21- ACCORD HISTORIQUE SUR LE CLIMAT: 13 JOURS DE NEGOCIATIONS POUR UN ACCORD EQUILIBRE ET JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT LE TOGO Y A JOUÉ SA PARTITION**

Par Crédo TETTEH

" *DIFFÉRENCIÉ, JUSTE, durable, dynamique, équilibré et juridiquement contraignant* " tels sont les qualificatifs du *Président de la COP21, Laurent Fabius, à la signature de cet "Accord historique" par les 195 Etats participants le samedi dernier, après treize jours de négociation.*

Si au Bourget, le samedi dernier, tout le monde a salué l'intervention de cet accord qualifié "d'historique", il faut préciser le texte en lui-même est le premier accord universel juridiquement contraignant autour de la question du dérèglement climatique.

Un accord finalement intervenu à la COP21 grâce à l'implication et à la volonté des 195 Etats dont le Togo qui n'a ménagé aucun effort par l'entremise de ses Experts pour se faire entendre, comprendre et surtout par les plaidoyers et contributions du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, à l'ouverture de la grande conférence.

Une série d'engagements déterminants a été prise en définitive lors de la COP21 à Paris. Nous vous proposons donc un décryptage en quatre points de cet " Accord historique "

**Une aide annuelle de 100 milliards de dollars**

L'Accord stipule que les pays développés devront " montrer la voie en assumant des objectifs de réduction des émissions en chiffres absolus, tandis que les " contextes nationaux différents seront pris en compte pour les pays en voie de développement. Ainsi donc, 100 milliards de dollars (90,5 milliards d'Euros) annuels d'ici à 2020 sont promis aux pays en voie de développement à la charge des pays développés.

**Un réchauffement en dessous de 2°C**

Les parties conviennent de maintenir le réchauffement de la planète bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et ainsi, à terme de " limiter la hausse des températures à 1,5°C. Précisons que la COP21 visait à l'origine une augmentation de 2°C. C'est dire que l'objectif inscrit dans l'Accord est beaucoup plus ambitieux, et ceci grâce au plaidoyer des pays les plus directement menacés.



François Hollande (dt) félicitant Ban Ki-Moon (milieu) et Laurent Fabius (g) pour leur implication dans les négociations de l'accord historique

**Au menu, pas de compensation pour les pertes et dommages**

Si le texte dans son ensemble s'engage à lutter contre les pertes et dommages causés par le réchauffement climatique, il ne prévoit cependant aucune responsabilité ni compensation des pays pollueurs pour ceux qui en seraient victimes. Les pays

victimes de catastrophes climatiques ou de montée des eaux ne pourront donc pas exiger des indemnités financières ni poursuivre les pays qui ont le plus rejetés de gaz à effet de serre. Alors que c'était une revendication forte des pays confrontés aux catastrophes météorologiques et à la montée des eaux.

**De la revue des engagements**

**tous les 5 ans**

Les promesses de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de chaque pays, annexées à l'Accord, seront modifiées tous les cinq ans, afin d'être en mesure d'atteindre les objectifs fixés. Mais après un délai de trois ans à partir de l'entrée en vigueur du pacte, prévue en 2020, chaque pays a la latitude de se retirer de l'accord.

**Les impressions à chaud de Monsieur Olivier Atassé KABASSEMA, président de l'Association Initiative-Développement -Démocratie (IDD)**

*LA PREMIÈRE revendication prise en compte est la limitation considérable de la hausse de la température globale. L'accord de Paris mentionne l'objectif d'une limitation nettement en dessous de deux degrés Celsius, en poursuivant l'action menée cette élévation de 1,5 degré.*

La seconde revendication est d'ordre financière par le fait de l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre venant des pays du sud. Les textes demandent fermement aux pays développés d'amplifier leur aide financière, afin d'atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars de financements par an d'ici à 2020

La troisième, se situe au niveau des zones de flou. Certains délégués soulignent l'ampleur des chantiers qui restent à accomplir pour affiner et approfondir l'accord de Paris. Deux interrogations ont déjà émané des rangs africains : l'une concernant le financement, l'autre impute la façon de faire respecter l'objectif de la limitation de la hausse de température.

Bien entendu, les revendications africaines étaient claires. Le continent a souhaité que leur vul-



Olivier Atassé Kabasséma, président de IDD

néralité au changement climatique soit pleinement prise en compte. Et même si l'Afrique n'est mentionnée qu'une seule fois dans les textes adoptés, sa voix a été lar-

gement attendue. Mais le chemin reste encore long.

Du point de vue de droit international, l'accord n'est pas à stric-

Suite à la page 5

# SUCCES DE LA COP21 A PARIS : LE TOGO Y A JOUÉ SA PARTITION

**LA PRÉSENCE** du Chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé au Bourget à l'ouverture de la COP21 aux côtés de ses pairs pour faire entendre la voix de l'Afrique dans les négociations, a été d'un grand atout pour le groupe africain et surtout en terme de visibilité et d'images pour notre pays le Togo. Ce fut tout modestement l'expression d'un engagement pour la réussite de COP21.

Pour preuve, les brillantes et convaincantes interventions de Faure Gnassingbé lors de l'atelier organisé par la Banque Mondiale. Le Chef de l'Etat togolais n'y est pas allé par quatre chemins pour se faire entendre tout en s'engageant au premier jour de cette grande conférence sur le climat, à fournir des efforts nécessaires au maintien du réchauffement climatique en dessous de 2°C d'ici 2050. Pour le Président de la République Togolaise, Faure Gnassingbé : " Nous avons besoin des actions. Les discours, ça suffit ! " C'était



Le Président togolais Faure Gnassingbé à l'ouverture de la COP21

en présence des Chefs d'Etats Ali Bongo du Gabon, Macky Sall du Sénégal et du Président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim.

Pour Faure Gnassingbé, la COP21 est une conférence arrivée " au bon moment pour les Africains ".

Au-delà des plaidoyers bien

appréciés du Chef de l'Etat togolais à la COP21, il faut aussi noter le bon comportement et le travail de l'équipe des experts togolais sous la conduite du Ministre de l'Environnement avec une touche organisationnelle de l'Ambassadeur du Togo en France. Ainsi donc les experts et négociateurs togolais s'étaient bien investis pour plaider la limitation du réchauffement à 1,5°, en-deçà des 2° prévus dans le projet d'accord.

Rappelons que dans son programme politique, le gouvernement togolais a érigé en priorité les changements climatiques. A cet effet, il s'est fixé pour entre autres objectifs de reboiser une superficie de 5 000 ha par an; de poursuivre les efforts d'utilisation des énergies renouvelables et de renforcer la lutte contre l'érosion côtière.

Les efforts de lutte contre les changements climatiques s'appuieront sur les principaux textes juridiques adoptés au niveau national, qui sont en lien avec les changements climatiques et qui sont entre autres : la loi n° 2008-005 du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement, la loi n° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier, la loi n° 99-003 du 19 février 1999 portant code des hydrocarbures de la République togolaise, le décret n°2006-058/PR du 05 juillet 2006 fixant la liste des travaux, activités et documents de planification soumis à étude d'impact sur l'environnement (EIE).

Somme toute, le Togo a pleinement joué sa partition au cours de la 21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unie sur les changements climatiques. Grâce à la participation de tous mais surtout du Président de la République, Faure Gnassingbé.

Crédo TETTEH



Faure Gnassingbé et Ségolène Royal

## Les impressions à chaud de Monsieur Olivier Atassé KABASSEMA, président de l'Association Initiative- Développement -Démocratie (IDD)

Suite de la page 4

tement parler contraignant dans la mesure où il ne prévoit pas de mécanisme collectif ou de sanction pour les pays qui ne respecteraient pas leurs engagements. Si les Etats signataires de cet accord ont envie de partir dans une autre direction personne ne peut les empêcher.

**A propos du bilan de l'association initiative développement démocratie face à la COP 21 :**

Notre bilan de participation à cette conférence des parties est un bilan positif. Nous avons eu à travailler avec des associations, avec des pays et nous avons participé à

de travaux en commissions et aux négociations.

Nous avons discuté avec nos partenaires canadiens sur bons nombres de sujets et projets pour notre pays le Togo; en exemple le cas de la région maritime Ville d'Aného(Togo) concernant l'érosion côtière qui a beaucoup avancé malgré l'interdiction de l'exploitation de nos sables à des particuliers, tout en spécifiant les raisons de cette insalubrité et ces conséquences. Des solutions et projets ont été dégagés.

L'initiation d'un projet de conférences régionales des parties(CRP) pour le Togo, un projet national a

été discuté avec nos partenaires et les délégations togolaises. Ce projet d'envergure discuté permettra à accompagner le processus, de relever les défis d'environnement de notre pays afin de converger vers un développement durable harmonieux et durable.

Notre point de vue se focalise vers l'Afrique de manière générale et soutien à l'accompagnement des trois points relevés lors de la conférence par le chef de l'Etat togolais son excellence le président Faure Gnassingbé qui a défendu les intérêts nationaux et de la sous-région ouest africaine. Nous accompagnerons le gouvernement

togolais sur ces sujets prioritaires qui relèvent d'une importance en matière de développement durable.

Enfin, nous espérons et nous disons qu'il n'y a jamais d'accord en matière de développement durable.

En développement durable chaque jour est un accord et nous devons nous mobiliser chaque jour, renforcer nos capacités d'adaptations aux phénomènes imprévisibles pour atteindre les objectifs du millénaire. L'accord c'est notre attention et notre volonté d'esprit d'anticipation.

Crédo TETTEH

## Zozo LE MMLK DEMANDE AUX NATIONS UNIES DE FAIRE DU 12 DÉCEMBRE UNE JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES VICTIMES DU CLIMAT

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK) se félicite de l'accord historique (accord de Paris) trouvé à l'issue de la 21ème Conférence internationale sur le climat (COP21) à laquelle ont pris part 195 délégations mais demande aux Nations Unies de faire de la date du 12 décembre, une Journée internationale en faveur des victimes du réchauffement climatique.

Cette demande a été faite par le truchement d'un communiqué. Et pour cause, estime le mouvement présidé par Pasteur Edoh Komi, l'histoire retiendra que c'est le 12 décembre que l'engagement solennel est pris par les grandes puissances et les pays producteurs du pétrole pour redonner à la terre les principes et les fondements initiaux propices à la vie et aux êtres vivants dans les conditions de température normale.

" En limitant le réchauffement climatique à 1,5°C et en rendant l'accord juridiquement contraignant à tous, il ressort que l'intérêt de l'humanité compte pour les pays développés comme pour ceux en voie de développement sans jamais perdre de vue que la terre est unique et si l'une de ses parties est en danger, cela provoque inévitablement la même cause en défaveur des autres ", précise Pasteur Edoh Komi.

Il a par ailleurs salué tout le travail et la collaboration des uns et des autres ayant abouti à ce progrès consensuel pour contrecarrer les grands défis que le réchauffement climatique inflige à la planète terre tout en appelant au bon sens des grandes puissances à l'application des textes.

© Afreepress

## VERS LA CRÉATION D'UN RÉSEAU NATIONAL EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ AU TOGO

Le Togo et la Belgique entretiennent depuis des années de bonnes relations en matière de gestion durable de la biodiversité au Togo. En témoigne la mise en place très bientôt au Togo, d'un réseau national.

C'est le leitmotiv même d'un atelier de renforcement de capacités ouvert ce lundi à Lomé à l'endroit des contributeurs nationaux du Centre d'échanges d'information sur la biodiversité (CHM Togo).

Durant quatre (4) jours, les participants vont renforcer leur capacités en matière de biodiversité afin d'aider les co-gestionnaires à animer le site web du centre CHM dans le cadre de la mise en place d'un réseau national. Selon Hans Koegger, point focal du CHM, le centre est un outil qui sert à suivre l'implémentation des stratégies liées à la biodiversité.

" Avec ce suivi à l'Internet, c'est aussi plus facile de rapporter au gouvernement togolais, au secrétariat de la convention et aux autres conventions les activités menées par l'Etat togolais en matière de biodiversité. Il y a la convention sur les zones humides, sur les oiseaux migrants et d'autres conventions qui s'occupent tous de la biodiversité ", a-t-il laissé entendre. Pour rappel, la Belgique appui le gouvernement togolais pour une gestion durable de la biodiversité au Togo.

© Afreepress

## ZOZO

L'ACADÉMIE KABIYÈ VALI-  
DE LES PRONOMS TELS  
QU'ILS EXISTENT DANS LE  
KABIYÈ ORIGINEL

La deuxième session ordinaire de l'année 2015 de l'académie Kabyè est ouverte pour quatre (4) jours ce lundi à Lomé sous le thème : " pour faciliter la lecture du Kabyè : orthographe des pronoms démonstratifs, relatifs et interrogatifs " .

Au programme de cette deuxième session, on note entre autres une présentation des difficultés que présentent, dans la lecture, les pronoms démonstratifs, relatifs et interrogatifs, les argumentaires et les propositions d'orthographe appropriés des pronoms relatifs et interrogatifs, un renforcement des capacités en graphisme et orthographe du Kabyè.

Selon le Président de l'académie Kabyè, Mandjatom Tchao Alayi, la session va s'atteler à valider les pronoms tels qu'ils existent dans le Kabyè original, reconnaître l'existence de ces mots pleins dans la langue Kabyè, reconnaître que dans l'ère Kabyè originelle l'usage de ces mots pronoms sont encore d'usage.

Au terme de la rencontre, a-t-il poursuivi, les académiciens vont s'accorder sur l'existence de ces pronoms et leur usage et contribuer à lever l'équivoque qui permet de bien écrire et lire le Kabyè.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a par la voix de son représentant, exhorté les académiciens à poursuivre dans la même lancée pour enlever de la langue Kabyè des équivoques.

A l'heure où l'enseignement des langues nationales s'affiche comme un objectif à atteindre pour tous les pays, les académiciens ont l'obligation d'œuvrer à la production de documents didactiques et pédagogiques dont les professeurs ont besoin, a-t-il ajouté.

La réflexion sur la lecture facile du Kabyè fait son chemin depuis les années 90.

Le Kabyè est l'une des langues des quarante (40) ethnies du Togo. Il constitue avec l'Ewé, les deux langues les plus parlées au Togo.

©Afrepress

REVUE DE PRESSE DU LUNDI  
14 DÉCEMBRE 2015

Les violences qui ont émaillé la finale du 31ème championnat militaire et paramilitaire en cette fin de semaine sont au cœur de l'actualité dans les colonnes des journaux parus en kiosque ce lundi.

" La finale du championnat militaire de football se termine dans une bagarre générale ", titre Liberté.

" Le stade municipal où se déroulait la rencontre, a été transformé en un champ de bataille. Au lieu d'un match de football, ce sont plutôt les muscles que policiers et militaires ont montrés ", indique le quotidien privé avant de préciser que " les appels au calme lancés par les officiers supérieurs dans la loge officielle, ni l'exécution de l'hymne national n'ont pas atténué les ardeurs des uns et autres à se régler les comptes " .

Le sujet intéresse aussi Le Correcteur qui titre en sa une : " 31ème championnat et paramilitaire de football : bérets verts et policiers dans une sauvagerie répugnante au stade municipal de Lomé, plusieurs blessés " .

" Si ceux qui sont chargés de la sécurité du chef de l'Etat s'illustreront de la sorte, la République est en danger ", commente le journal...

©Afrepress

## ECONOMIE/CONSOMMATION :

## Progression sensible de 2,5% du niveau général des prix en Novembre 2015 en glissement annuel

SELON L'INSTITUT National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), le niveau général des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,5% en novembre 2015, après une régression observée en septembre et octobre 2015. Cette hausse est due essentiellement à celle des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,5%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer " (+0,9%) ; " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+0,1%) et " Biens et services divers " (+0,2%). Par ailleurs, les fonctions de consommation " Transports " et " Tabac et stupéfiants " ont connu une baisse, respectivement de 0,1% et 0,3%.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Légumes frais en fruits ou racine" (+33,7%) ; "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+1,4%) ; "Tubercules et plantain" (+3,5%) ; "Œufs" (+13,9%) ; "Légumes frais en feuilles" (+6,3%) ; "Volaille" (+3,4%) ; "Agrume" (+9,6%) ; "Autres matières grasses" (+10,4%) ; "Charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande" (+4,3%) et "Pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries" (+2,8%). Parallèlement, les postes "Céréales non transformées" (-2,7%) ; "Autres fruits frais" (-15,4%) ; "Huiles" (-1,8%) ; "Boissons non alcoolisées artisanales" (-11,7%) ; "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (-2,4%) ; "Farines, semoules et gruaux" (-3,6%) et "Légumes secs et oléagineux" (-1,2%) et "Bœuf" (-0,9%) ont connu une baisse.

Concernant la fonction de consommation " Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer ", c'est le poste Articles de ménage non durables (+1,6%) qui a influencé sa hausse. En ce qui concerne les fonctions de consommation " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " et " Biens et services divers " leur hausse est déterminée respectivement par les postes " Combustibles solides et autres " (+1,2%) et " Appareils et articles pour soins corporels " (+2,6%).

## Les plus fortes hausses

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Tomates rondes (Pomme)" (+62,1%) ; "Oignon frais rond" (+99,5%) ; "Akpala fumé (Chinchard)" (+5,1%) ; "Arachide décortiquée crue" (+31,4%) ; "Igname" (+4,8%) ; "Œuf frais de poule de race" (+12,7%) ; "Gboman" (+14,1%) ; "Balai traditionnel à tige" (+36,1%) ; "Oranges locales" (+14,6%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (+2,5%) ; "Salade verte locale (Laitue)" (+21,1%) ; "Charbon de bois" (+1,2%) ; "Poulet congelé importé" (+4,2%) ; "Œuf frais de poule traditionnelle" (+30,8%) ; "Noix de palme (Décou)" (+14,4%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (+1,3%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)" (+4,6%) ; "Piment rouge frais" (+1,9%) ; "Ailes de poulet congelé" (+5,1%) ; "Cure dents" (+6,2%) ; "Akpan" (+20,6%) ; "Carottes"

(+13,3%) ; "Poste téléphonique mobile bas de gamme" (+2,4%) ; "Riz local longs grains vendu au petit bol" (+5,2%) ; "Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (+20,9%) ; "Balais à brindilles de palmier" (+10,0%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+2,8%) ; "Botokoïn" (+9,2%) ; "Betterave" (+12,6%) ; "Coq vivant local" (+3,4%) ; "Manioc râpé (Agbélima)" (+2,2%) ; "Adémè" (0,9%) ; "Pain artisanal salé" (+2,5%) ; "Concombre" (+7,4%) ; "Ananas frais" (+2,5%) ; "Œuf cuit de poule de race" (+4,2%) ; "Serpillère" (+4,9%) ; "Tapioca petit grain" (+0,8%) ; "Citrons" ; "Tripes et abats de bœuf" (+4,9%) ; "Kéké" (+4,6%) ; "Beignet du haricot (Gawou)" (+6,1%) ; "Poulet local vivant" (+1,9%) et "Choux vert" (+12,3%).

## Les plus fortes baisses

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : "Gombos frais" (-24,0%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-3,5%) ; "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-3,0) ; "Haricots blancs secs" (-9,1%) ; "Huile de palme traditionnelle (Zomi)" (-5,8%) ; "Bananes douces" (-11,3%) ; "Saloumon fumé" (-4,0%) ; "Manvi fumé (Hareng)" (-7,2%) ; "Gingembre frais" (-28,9%) ; "Jus de bissape" (-23,6%) ; "Riz importé brisé vendu au petit bol" (-1,2%) ; "Maïs en pâte (Mawòè)" (-9,1%) ; "Cossette de manioc" (-7,6%) ; "Essence super de rue" (-2,9%) ; "Crabes frais (aglinvi moumou)" (-5,7%) ; "Pain en baguette" (-3,3%) ; "Farine de manioc (Gari)" (-3,9%) ; "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (-1,0%) ; "Haricots rouges secs" (-4,0%) ; "Pomme fruit" (-9,6%) ; "Ablo" (-9,5%) ; "Viande de bœuf sans os au kg" (-1,5%) ; "Mangue greffée" (-20,2%) ; "Sucre raffiné en poudre" (-2,5%) ; "Viande de bœuf avec os au kg" (-0,8%) ; "Aubergine locale" (-5,6%) ; "Carpe frite à l'huile rouge" (-5,3%) et "Essence mélange de rue" (-2,7%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une hausse de 0,1% contre une baisse de 0,1% le mois précédent. L'inflation



Tomates rondes (Pomme) (+62,1%)

sous-jacente (variation mensuelle de l'indice "hors énergie, hors produits frais") a connu une hausse de 0,1% contre une baisse de 0,1% le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 2,2%. Celui des produits énergétiques s'est stabilisé.

Au regard de la provenance, les prix des produits locaux ont augmenté de 0,8%. En revanche, ceux des produits importés ont subi une régression de 0,2%. Du point de vue de la classification sectorielle, les prix des produits des secteurs primaire et secondaire ont augmenté respectivement de 3,2% et 0,2%. Pour ce qui est de la durabilité, on note une hausse des prix de 0,8% des produits non durables et de 0,3% des produits semi durables.

## Evolution trimestrielle

Le niveau des prix du mois de novembre 2015, comparé à celui du mois de août 2015 (évolution trimestrielle) a connu une baisse de 0,8% sous l'influence de la baisse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (-3,0%) et dans une moindre mesure à celle des fonctions de consommation " Santé" (-1,5%), " Transport " (-0,1%) ; et "Biens et services divers" (-0,1%).

On note par contre une hausse des prix des fonctions de consommation " Restaurants et Hôtels " (+0,3%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+0,8%) et " Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles " (+0,2%).

S'agissant des nomenclatures suivant les secteurs de production, cette variation trimestrielle est particulièrement tirée par la baisse des prix des

produits des secteurs primaire (-2,9%) et secondaire (-0,7%). Suivant la durabilité, cette baisse est surtout portée par les produits non durables (-1,4%). Concernant la provenance, la régression de l'indice est surtout marquée par celle des prix des produits locaux (-1,2%).

## Evolution annuelle

Par rapport à novembre 2014 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression sensible (+2,5%) due surtout à la hausse des prix des produits de la fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+9,1%).

L'effet conjugué de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+1,0%) ; "Articles d'habillement et chaussures" (+1,3%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,8%) ; "Biens et services divers" (+0,9%) et "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+0,4%) a aussi contribué à la progression de l'indice. Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation "Transports" et "Santé" ont chuté respectivement de 2,9% et 0,6%.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, les prix des produits frais ont connu une flambée (+12,3%) et ceux des produits de l'énergie ont baissé de 3,7%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+3,9%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 0,3%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 4,1% et 1,7%.

Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution très remarquable des prix des produits du secteur primaire (+18,8%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,8% contre 1,6% en octobre et en septembre 2015. En août 2015, ce taux était de 0,6% dans la zone UEMOA contre 0,4% en juillet 2015.

## Commerce extérieur :

## Le Guichet unique opérationnel au poste frontière de Cinkassé

Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce de l'Industrie, du Tourisme et de la Promotion du Secteur Privé, a procédé mercredi au lancement officiel de la phase terrestre du guichet unique pour le commerce extérieur à Cinkassé, à la frontière entre le Togo et le Burkina.

C'était au cours d'une cérémonie officielle à laquelle ont pris part les acteurs du commerce extérieur du Togo et de son voisin du Nord, le Burkina Faso, avec la présence effective de Thierry Verdier, le directeur général de Seguce, la société gestionnaire filiale de Veritas. La présence des membres du bureau des douanes des deux pays, des personnalités politiques, administratives et traditionnelles de la localité était également remarquable au sein de l'assistance.

"Le guichet unique permet de rassembler les acteurs du commerce extérieur autour d'un idéal commun, le gain de temps dans les échanges commerciaux, d'où sortiront des avantages certains pour promouvoir et valoriser le secteur privé, moteur de la relance économique", a laissé entendre la ministre dans son discours de circonstance.

Mme Legzim-Balouki n'a pas manqué de mettre l'accent sur les avantages qu'induit le système de guichet unique au Togo. Il permet, a-t-elle martelé, la sécurisation des recettes, l'instauration d'un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques des places portuaires, la réduction des coûts et délais de réali-



Vue partielle de l'assistance lors de la cérémonie

sations des opérations commerciales et logistique, l'amélioration du temps de passage des marchandises grâce à l'autonomisation des procédures. Bref, c'est une opération qui permet de favoriser la transparence dans les relations entre les acteurs du commerce et de réduire considérablement les délais de traitement des marchandises et par ricochet, un gain de temps considérable.

Thierry Verdier, DG de SEGUCE Togo est revenu sur les avantages du système de guichet unique au Togo. Pour lui, c'est un système qui permet de suivre le temps de passage des marchandises entre les différentes étapes de la chaîne logistique, de chercher les causes éventuelles du retard et de permettre de prendre rapidement des dispositions appropriées.

Le système est déjà opérationnel à la frontière entre le Togo et Ghana et est aussi installé au Port autonome de Lomé.

# PORT DE BADGE OBLIGATOIRE AUX BUREAUX DES DOUANES A PARTIR DU **1ER JANVIER 2016**

POUR TOUTE INFORMATION VEUILLEZ CONTACTER  
LE CENTRE D'APPEL DE L'OTR AU **8201**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

## COMMUNIQUE :

Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> Edition des Journées Portes Ouvertes de la Presse qui se dérouleront du 16 au 19 décembre 2015, le Comité d'organisation organise à l'intention des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs, une visite guidée et gratuite des rédactions de médias publics et privés, presse écrite et audiovisuelle.

Tous ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire auprès du secrétariat des radios : Kanal FM, Nana FM, Victoire FM, Taxi FM, Zéphyr, RCJ, des télévisions TV2, LCF. Ou par SMS au 90 01 79 91/90 15 87 53 ou encore par mail : [conapp-togo@gmail.com](mailto:conapp-togo@gmail.com).; en précisant leurs noms, prénoms et contacts.

La date limite des inscriptions est fixée au mercredi 16 décembre à 12h.

L'inscription et la visite guidée des rédactions sont gratuites !

Fait à Lomé, le 08 décembre 2015  
Le Président du Comité d'organisation  
**Jean-Paul AGBOH AHOUELETE**

## JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA PRESSE

2<sup>ème</sup> Edition

MEDIAS  
& DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

ORGANISÉES PAR



- OTM
- URATEL
- UJIT
- SYNJIT
- ATOPPEL
- AJST
- SYNLIICO
- ATRT
- OPPEL
- OTIFEM

16 AU 19

DÉCEMBRE 2015

À LA BLUEZONE DE CACAVELI



TOGO TERMINAL  
LOMÉ

blueline  
Togo



INSTITUT  
FRANÇAIS  
TOGO



Décembre 2015

# Montée en charge du Guichet Unique Lancement de la phase aérienne



Dans le cadre de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo, le Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme a le plaisir d'informer les acteurs de la Communauté du commerce extérieur, de l'intégration de la phase aérienne au Guichet Unique opéré par SEGUCE Togo.

## Pour tout renseignement



**SEGUCE**  
Rue Gbaga  
Quartier Ablogame  
LOMÉ - TOGO

Pour toute information :  
Tél. : (+228) 22 23 90 00 - (+228) 22 20 69 20  
support@segucetogo.tg - www.segucetogo.tg

**SEGUCE  
TOGO**



Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo